

N/REF : 4/06/2024 8H21 C:024954 I:30183
V/REF : APPEL ASTREINTE
V/Appel du Mardi 04/06/2024 a 8H21

**LYCEE DES METIERS DE
L HOTELLERIE
6 RUE ALFRED DE VIGNY
38100 GRENOBLE**

**IMMEUBLE : 6 HOTELLERIE
6 RUE ALFRED DE VIGNY
38100 GRENOBLE**

St Martin-H, le 05 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 6 ALFRED DE VIGNY - MR GAULLET ALAIN 07 82 10 49 08
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTAL CUISINE DEPUIS LA GRILLE DE
SOL A LA HAUTE PRESSION
PRESENCE DE GRAISSE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/06/2024 A 18H30
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS LE LYCEE
DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTALE CUISINE DEPUIS LA GRILLE DE SOL A LA HAUTE
PRESSION
PRESENCE DE GRAISSE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	132,67

TOTAL H.T.	398,02
T.V.A. a 20,00%	79,60
TOTAL T.T.C.En EURO	477,62

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN